



Résolution du conseil communal du 15 décembre 2020

Le Conseil,

- Désigne le receveur communal faisant fonction
- Désigne un mandat
- Approuve la convention de collaboration entre les communes de Forest, d'Anderlecht et de Saint-Gilles dans le cadre de la politique de sécurité et de l'approche de la délinquance juvénile
- Désigne un agent constatateur communal pour constater des infractions aux dispositions de RGP
- Abroge le statut du personnel du cabinet du Bourgmestre
- Approuve le règlement de la prime unique 2020
- Emet un avis quant au budget 2021 du CPAS
- Prend connaissance des décisions du collège pour :
 - l'appel à candidatures régional relatif à la 12^{ième} série des Contrats de quartier durable (2021-2026/2029) et le dépôt d'une candidature pour un nouveau contrat de quartier durable pour le quartier éligible « Deux Cités »
 - l'acquisition de mobilier et matériel d'exploitation pour le CENTR'AL
 - le projet de programme de la Politique de la Ville par le développement des quartiers (2021-2025) comprenant un diagnostic, les conclusions de ce diagnostic, les fiches projets et les tableaux de synthèse budgétaire
 - le revu à la hausse du montant de l'estimation du marché " Réaménagement de l'espace public de la dalle Albert (phase 1)"
 - l'acquisition de casseroles et divers ustensiles de cuisine pour l'organisation d'événements
 - l'acquisition de chaises pliantes avec chariots de transport
 - l'achat de 30 PC's portables dans le cadre de l'obligation de télétravail
 - l'achat de matériels d'infrastructures sportives
 - le décapage du revêtement de la grande salle du Hall Sportif Van Volxem
 - la construction d'une nouvelle école (site Divercity) – Ecole De Puzzel
 - la résiliation unilatérale du marché (entretien et dépannage des installations de chauffage, ventilation, dispositifs photovoltaïques, de production d'eau chaude sanitaire et de climatisation, ainsi que de la réparation et le remplacement des pièces de rechange dans des logements communaux et les prestations des actes de l'arrêté chauffage PEB (2019-2021)), en vertu de l'article 47 de l'AR du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics
 - les travaux urgents de mise hors eau des toitures du BRASS
 - les travaux d'étanchéité de la façade arrière de l'école Arc-en-Ciel
 - les interventions lourdes sur les terrains synthétiques du Bempt
 - les travaux de remise en état du Hall Van Volxem
 - les placements de cadres en béton pour les pierres tombales collectives
 - la mission de Coordination Sécurité-Santé « projet et réalisation » dans le cadre de diverses opérations de construction, rénovation et transformation de bâtiment ou de voirie 2021-2023
 - l'aménagement du jardin de la crèche 'Les P'tits Matelots'
 - les interventions lourdes sur les aires de jeux communales
 - les travaux de stabilité des façades donnant sur la cour de récréation de l'école 11B

- l'acquisition d'un lecteur de puce
- l'acquisition d'un système de rendez-vous
- la construction d'une école francophone au Bempt – Marché fractionné : Tranche ferme : Construction d'une école et d'une salle omnisport
- l'église Saint Denis : étude et essais de mise en lumière
- Désigne IRISNET pour l'acquisition de matériel informatique et téléphonique
- Désigne le CIRB et GIAL pour l'acquisition de matériel informatique et téléphonique
- Désigne IRISNET pour l'acquisition et installation de fibre informatique
- Autorise la mise à disposition de 3 douzièmes provisoires pour 2021
- Approuve la modification budgétaire 10 et 11 du service ordinaire du budget 2020
- Approuve le règlement redevance relatif aux plaines de vacances et aux stages communaux
- Approuve le règlement des centimes additionnels à la taxe sur les établissements d'hébergement touristique pour l'exercice 2021
- Emet un avis quant à 1 budget de fabrique d'église
- Approuve la convention de collaboration avec le CPAS de Forest pour la réalisation d'un marché conjoint de conseil en assurances
- Approuve l'avenant 02 de la convention d'occupation précaire avec l'asbl Plateforme Citoyenne de Soutien aux Réfugiés
- Revoit le montant de l'estimation pour les aménagements de sécurité
- Approuve le projet pédagogique et le règlement d'ordre intérieur des plaines de vacances
- Approuve les statuts de la Régie foncière
- Approuve la convention « Perspective.Brussels»
- Approuve le règlement relatif à l'indemnisation forfaitaire des commerçant-e-s dont l'activité s'exerce sur le territoire de Forest et a été impactée de manière exceptionnelle par les mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19
- Approuve la modification des jours de fermeture hebdomadaire 2020
- Vote 1 motion
- Entend 8 interpellations, 7 questions orales et 1 question d'actualité de conseillers communaux
- Approuve 1 charte éthique
- Remplace la secrétaire communale pendant son congé du 18 au 23 décembre 2020
- Approuve une convention transactionnelle